

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 4 décembre 2017 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy  
M. Paul Audet  
Mme Jacqueline Demers

M. Martin Bussières  
M. Gilles Deshaies  
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Daniel Talbot, maire. Madame Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

### **2017-12-317 Ouverture de la session**

Il est proposé par M. Gilles Deshaies  
Appuyé par M. Gaétan Lapointe  
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h.

Adoptée.

### **2017-12-318 Adoption de l'ordre du jour du 4 décembre 2017**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Martin Bussières  
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session

Adoption de l'ordre du jour du 4 décembre 2017

Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 13 novembre 2017

Résolution: Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017

Résolution : Dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du  
28 novembre 2017

Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28  
novembre 2017

CORRESPONDANCE (Liste remise à chacun)

AFFAIRES NOUVELLES

Législation et Administration

Avis de motion : Règlement numéro 232-2017

Adoption du projet de règlement 232-2017 : Code d'éthique des élus

Avis de motion : Règlement de délégation de pouvoir de dépenser

Résolution : Achat disque dur externe

Résolution : Demande d'aide financière CERD

Adhésion à la FQM 2018

Formation FQM : éthique : nouveaux élus

Résolution : Adhésion Québec Municipal

Résolution : Détermination du nombre de versements pour taxation

Résolution : Autorisation de paiement des comptes au 31 décembre 2017

Sécurité publique

Résolution : Renouvellement entente Croix-Rouge

Urbanisme, environnement et Aménagement du territoire

Résolution : Participation financière au RPGLSF

Voirie (aucun item)

Loisirs et culture

Résolution : Délégation au Comité de diversification du Secteur Sud

Résolution : Délégation au projet bâtiment de cirque

Résolution : Paiement des comptes du 14 novembre au 4 décembre 2017

Questions des élus et employés

Questions des personnes présentes

Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

**2017-12-319 Dispense de lecture du procès-verbal du 13 novembre 2017**

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017, puisque tous les élus en ont pris connaissance.

Adoptée.

**2017-12-320 Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017**

Il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017.

Adoptée.

**2017-12-321 Dispense de lecture du procès-verbal du 28 novembre 2017**

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017, puisque tous les élus en ont pris connaissance.

Adoptée.

**2017-12-322 Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2017**

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017.

Adoptée.

**CORRESPONDANCE**

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**Législation et Administration**

**17-11-323 Avis de motion : Règlement no 232-2017**

M. Paul Audet, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 232-2017 sera adopté, concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Adoptée.

**2017-12-324 Adoption du projet de règlement 232-2017 : Code d'éthique et de déontologie des élus**

Il est proposé par M. Martin Bussièrès  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement numéro 232-2017 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Ledit projet de règlement est présenté par le conseiller, M. Paul Audet. Un avis public précisant son adoption sera publié et ce règlement sera adopté le 15 janvier 2018.

Tous les élus reconnaissent avoir obtenu copie dudit règlement.

Adoptée.

**2017-12-325 Avis de motion : Règlement de délégation de pouvoir de dépenser**

M. Jean-François Roy, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le règlement numéro 234-2017 relatif à la délégation de pouvoir de dépenser soit adopté.

Adoptée.

**2017-12-326 Résolution : Achat d'un disque dur externe**

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers  
Appuyé par M. Gilles Deshaies  
Et résolu unanimement d'autoriser l'achat et la configuration d'un disque dur externe, auprès de l'entreprise PG Solutions, au coût de 189 \$.

Adoptée.

**2017-12-327 Résolution : Demande d'aide financière du CERD**

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement de participer financièrement au Centre d'entraide de la région de Disraeli pour un montant de 250 \$.

Adoptée

**2017-12-328 Résolution Adhésion à la FQM 2018**

Il est proposé par M. Martin Bussièrès  
Appuyé par Mme Jacqueline Demers  
Et résolu unanimement que la Municipalité adhère à la Fédération québécoise des Municipalités, pour l'année 2018.

Le coût d'adhésion annuelle est fixé à 1045 \$ et est prévu au budget 2018.

Adoptée.

**2017-12-329 Formation FQM : éthique : nouveaux élus**

Il est proposé par M. Jean-François Roy  
Appuyé par M. Gilles Deshaies  
Et résolu unanimement de mandater la directrice générale à inscrire les nouveaux élus, Mme Jacqueline Demers et M. Martin Bussièrès, à la formation obligatoire offerte par la FQM concernant le comportement éthique.

Le coût de cette formation en ligne est fixé à 200 \$ par participant.

Adoptée.

#### **2017-12-330 Résolution : Adhésion Québec Municipal**

Il est proposé par M. Martin Bussières  
Appuyé par Mme Jacqueline Demers  
Et résolu unanimement de renouveler notre abonnement à Québec Municipal,  
selon un montant annuel de 70 \$ plus taxes.

Québec Municipal publie quotidiennement de l'information municipale sur le Web. Tous les élus municipaux et les employés ont accès à ce service.

Adoptée.

#### **2017-12-331 Détermination du nombre de versements pour taxes annuelles**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par Mme Jacqueline Demers  
Et résolu unanimement que les élus fixent le nombre de versements pour le paiement des taxes soit fixé à quatre (4).

Adoptée.

#### **2017-12-332 Autorisation de paiement des comptes au 31 décembre 2017**

Il est proposé par M. Jean-François Roy  
Appuyé par M. Martin Bussières  
Et résolu unanimement que le maire et la directrice générale sont autorisés à payer les comptes de la municipalité au 31 décembre 2017.

Adoptée.

### **Sécurité publique**

#### **2017-12-333 Renouvellement entente Croix-Rouge**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement de procéder au paiement de la contribution de 160 \$, suivant l'entente de service aux sinistrés intervenue entre la Croix-Rouge et la municipalité de Ste-Praxède.

Ce paiement couvre la période du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 30 novembre 2018.

Le maire et la directrice générale sont mandatés à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Praxède.

Adoptée.

### **Urbanisme, environnement et Aménagement du territoire**

#### **2017-12-334 Participation financière au RPGLSF**

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers  
Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement que la municipalité participe financièrement au Regroupement de Protection du Grand Lac Saint-François, pour l'année 2018, par une contribution s'élevant à 2 500 \$.

Ce montant sera prévu au budget 2018.

Adoptée.

### **Voirie**

Aucun point à l'ordre du jour pour le département de voirie.

### **Loisirs et culture**

#### **2017-12-335 Délégation au Comité de diversification du Secteur Sud**

Considérant la mission du Comité de diversification du Secteur Sud qui vise à assurer la diversification et le développement socioéconomique des huit municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches;

Considérant les impacts engendrés par les actions issues du plan stratégique du Comité de diversification du Secteur Sud de la MRC des Appalaches au cours des dernières années;

Considérant que la concertation entre les membres du Comité de diversification du Secteur Sud de la MRC des Appalaches est essentielle au maintien et au développement de nos communautés;

Considérant que notre municipalité souhaite contribuer au développement socioéconomique du Secteur Sud dans son ensemble;

Considérant que notre municipalité veut apporter sa vision et bénéficier des retombées des travaux menés par le Comité de diversification du Secteur Sud de la MRC des Appalaches;

Il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de déléguer le conseiller, M. Gilles Deshaies (M. Daniel Talbot comme substitut) pour siéger au Comité de diversification du Secteur Sud de la MRC des Appalaches.

Adoptée

#### **2017-12-336 Délégation au projet bâtiment de cirque**

Attendu que la polyvalente de Disraeli est au cœur du développement stratégique des neuf municipalités du Secteur Sud;

Attendu que le projet qui consiste à ajouter un bâtiment voué à la pratique des arts du cirque à la polyvalente constitue un atout majeur pour y maintenir et y attirer des élèves;

Attendu que ce projet vient consolider le programme cirque-étude qui sera bientôt en vigueur à la polyvalente de Disraeli ;

Attendu que la concentration en arts du cirque a déjà contribué à améliorer la réussite scolaire des jeunes;

Attendu que les écoles primaires du Secteur Sud, dont le maintien est aussi un enjeu central pour la vitalité des municipalités du Secteur Sud, pourraient profiter d'opportunités d'ajouter des spécialisations liées aux arts du cirque (musique-cirque ou arts plastiques-cirque) dans leur programme scolaire;

Attendu que l'école nationale du cirque de Montréal reconnaît que la qualité du programme offert en arts du cirque de la polyvalente de Disraeli les assure d'un bassin de recrutement de jeunes;

Attendu que nous croyons que ce projet unique et distinctif permettrait aux communautés du Secteur Sud de se démarquer à l'échelle de tout le Québec;

Attendu que pour se réaliser un tel projet nécessite le soutien et la participation des municipalités du Secteur Sud;

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Praxède appuie la mise en marche et l'étude du projet d'ajout d'un bâtiment de cirque à la polyvalente de Disraeli et que M. Jean-François Roy soit délégué au nom de notre municipalité pour siéger au comité de travail qui sera mis en place.

Adoptée.

#### **2017-12-337 Résolution : Paiement des comptes au 4 décembre 2017**

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés du 14 novembre au 4 décembre 2017, laquelle s'élève à 74 041,76\$.

Adoptée.

---

Josée Vachon, directrice générale/secrétaire-trésorière. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

#### **Questions des élus et employés**

Mme Jacqueline Demers, conseillère, nous dresse le bilan du colloque sur le patrimoine bâti auquel elle a participé. Elle suggère aux élus de nommer les contribuables de Sainte-Praxède par un gentilé.

#### **2017-12-338 Résolution : Gentilé pour les résidents de Sainte-Praxède**

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers

Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement que les résidents de Sainte-Praxède soient identifiés par le gentilé : Praxèdois ou Praxèdoise.

La directrice générale verra à aviser la commission de la toponymie du Québec.

Adoptée.

#### **Questions des personnes présentes**

**2017-12-339 Résolution: Levée de la séance**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 20h15.

Adoptée.

M. Daniel Talbot  
Maire  
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

*Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.*